

Rapport de la mairesse sur les faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024

(176.2.2 CMQ)

Considérant que lors de la séance ordinaire du 14 avril dernier, la directrice générale et greffière-trésorière a déposé, conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, le rapport financier et le rapport du vérificateur externe pour l'exercice terminé le 31 décembre 2024.

Je fais donc rapport aux citoyennes et citoyens de la Municipalité des faits saillants du rapport financier et du rapport du vérificateur externe pour cet exercice. L'année 2024 s'est terminée avec un surplus de l'exercice financier de 97 383 \$, montrant, ainsi, que la municipalité de Saint-Cléophas-de-Brandon est en excellente santé financière ! Selon le rapport financier déposé à la séance ordinaire du 14 avril dernier, le surplus accumulé au 31 décembre 2024 est de 349 030 \$.

SOMMAIRE DES RÉSULTATS À DES FINS FISCALES EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2024

		2024		2023
		Budget	Réalisations	Réalisations
Revenus				
Fonctionnement	1	401 239	472 381	436 063
Investissement	2		196 639	819 389
	3	401 239	669 020	1 255 452
Charges	4	526 364	559 964	534 956
Excédent (déficit) lié aux activités	5	(125 125)	109 056	720 496
Moins : revenus d'investissement	6 ()	(196 639)	(819 389)
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	7	(125 125)	(87 583)	(98 893)
Éléments de conciliation à des fins fiscales				
Amortissement des immobilisations corporelles et des actifs incorporels achetés	8		147 278	122 272
Financement à long terme des activités de fonctionnement	9			
Remboursement de la dette à long terme	10 (2 500)	(85 937)	(3 600)
Affectations				
Activités d'investissement	11 ()	(7 348)
Excédent (déficit) accumulé	12	127 625	123 625	95 465
Autres éléments de conciliation	13			
	14	125 125	184 966	206 789
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	15		97 383	107 896

Extrait du rapport financier, pages S12 et S13

RÉMUNÉRATION

Conformément à l'article 11 de la Loi sur le traitement des élu(e)s municipaux, voici le détail de rémunération des élu(e)s de l'année 2024 :

Rémunération de la mairesse : 5 880.73 \$ (organisme municipal) 8 088.63 \$ (organisme mandataire, MRC)

Allocation de la mairesse : 2 940.37 \$ (Organisme municipal) 4 044.35 \$ (organisme mandataire, MRC)

Rémunération conseillers : 1 737.97 \$

Allocation conseillers : 868.99 \$

PRINCIPALES RÉALISATIONS 2024

Outre le maintien des opérations régulières de la municipalité, l'année 2024 a été marquée par des travaux importants, dont :

- Finalisation du réaménagement du parc et d'un sentier (le tout financé par la TECQ 2019-2023, Desjardins et le fonds régions ruralités (FRR VOLET 4), entre autres :
 - o Jardin communautaire avec affiches explicatives des différentes essences (plantation d'arbres, arbustes fruitiers)
 - o Installation de lampadaires solaires dans le sentier
 - o Installation de chainettes dans le sentier
 - o Mobilier urbain (bancs berçants, etc.)
 - o Asphalte recyclé dans le stationnement du parc des Gaulois
- Création d'un comité MADA et début de la démarche pour la réalisation d'une politique et plan d'action en faveur des aînés (subvention programme de soutien à la démarche municipalité amie des aînés volet 1)
- Entretien préventif et palliatif dans le Faubourg de l'Érablière (rue)
- Mise aux normes du champ d'épuration et de la fosse septique

Les membres du conseil municipal travaillent au développement à long terme de la municipalité et continueront d'aborder de façon très serrée la gestion des finances municipales tout en restant à l'écoute des citoyens de façon équitable pour tous. Le contrôle serré de l'administration municipale appliqué tout au long de l'année a permis de faire un suivi conforme des dépenses courantes et de celles de divers projets.

Je tiens à remercier personnellement mes collègues du Conseil municipal pour leur travail constant, leur appui et leur implication, de même que nos employés municipaux pour leur dévouement et leur dynamisme, et bien sûr sans oublier l'excellent travail de tous les bénévoles.

Un immense MERCI à vous tous qui faites de notre municipalité un endroit où il fait bon vivre!